Centre Culturel
SIVRY-RANCE

2027-2031

EXTRAITS DU DOSSIER DE DEMANDE DE RECONDUCTION DE RECONNAISSANCE

PRESENTATION à LA COMMISSION PERMANENTE DU RESEAU WALLON PAC

29 MAI 2026 - E-SQUARE - MARCHE EN FAMENNE

« RÔLE ET MISSION D'UN CENTRE CULTUREL »

THEME : QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL

ILLUSTRATION - TERRE CHEVROTINE ASBL

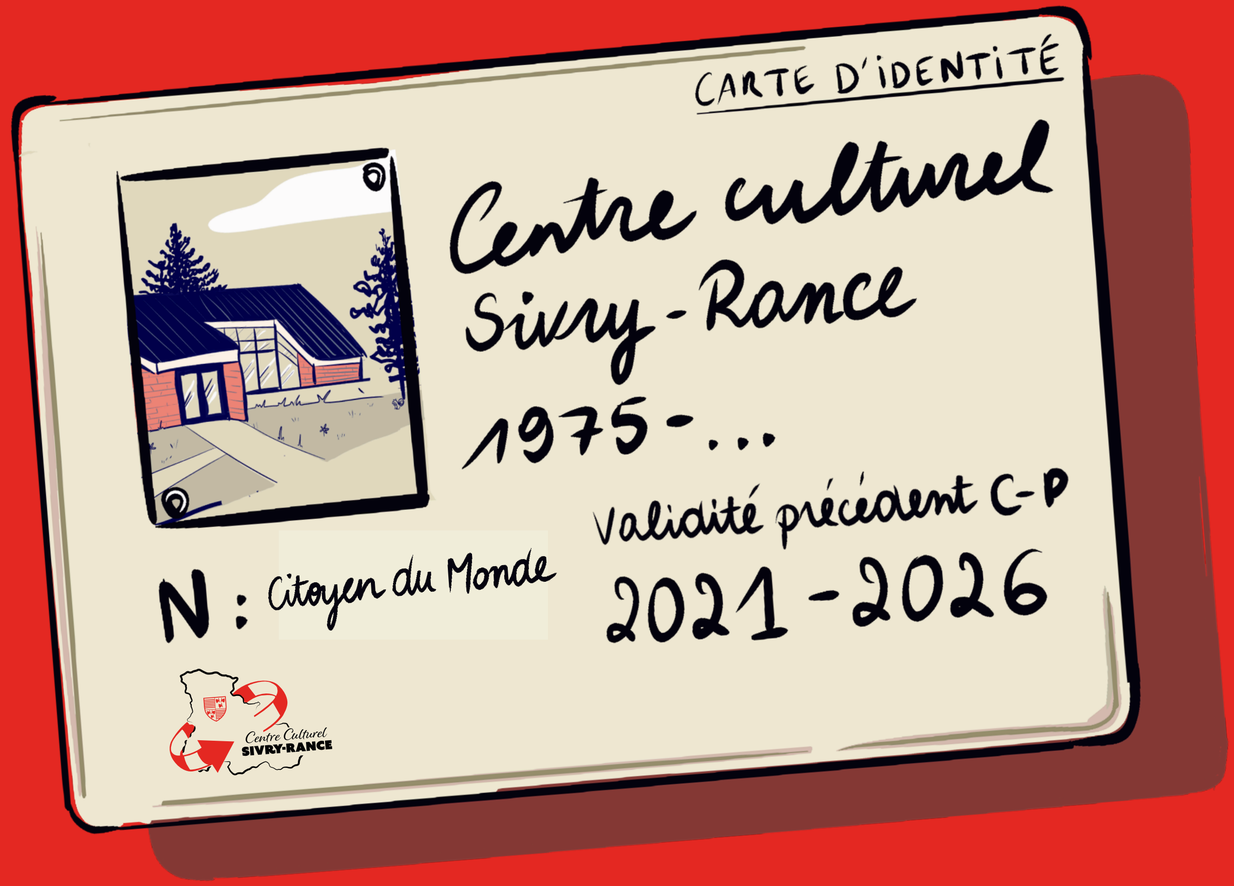
DEMANDE DE RECONDUCTION DE RECONNAISSANCE

Centre culturel de Sivry-Rance

ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE

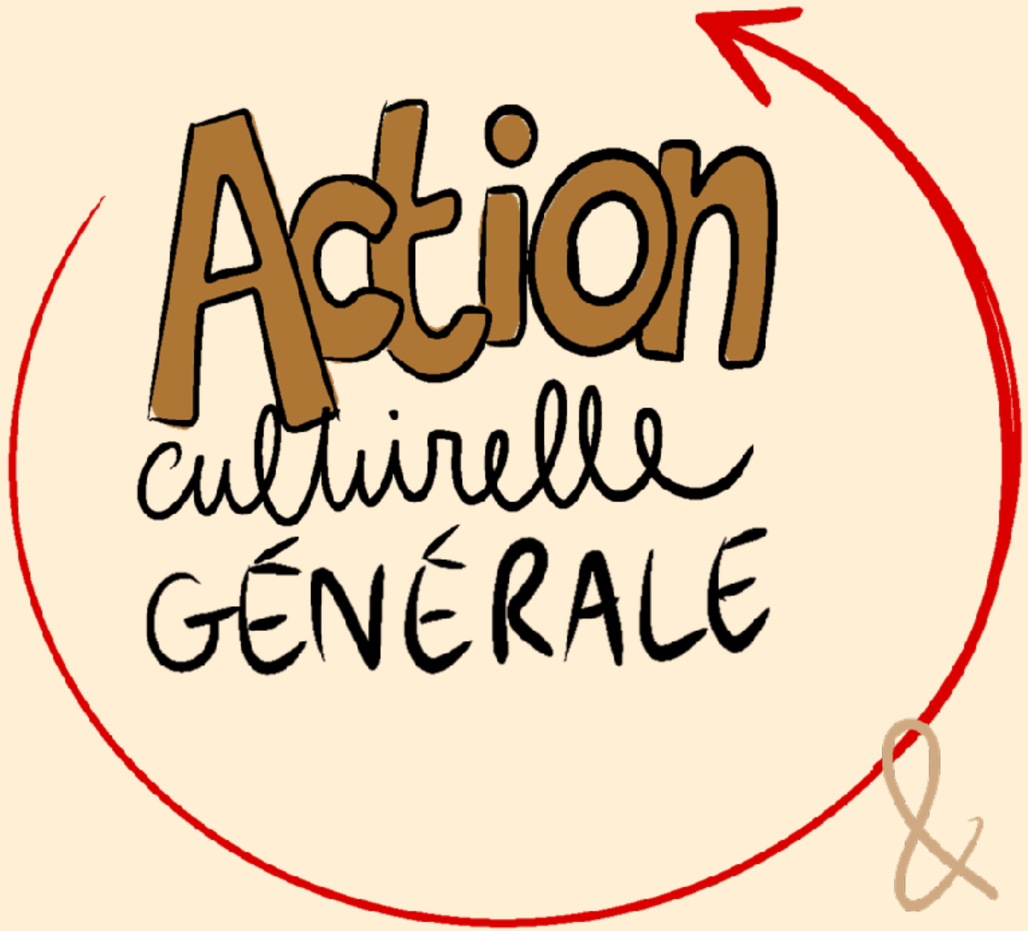
PARTIE 1

ELEMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS



Carte d'identité

Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités



&



PARTIE 1

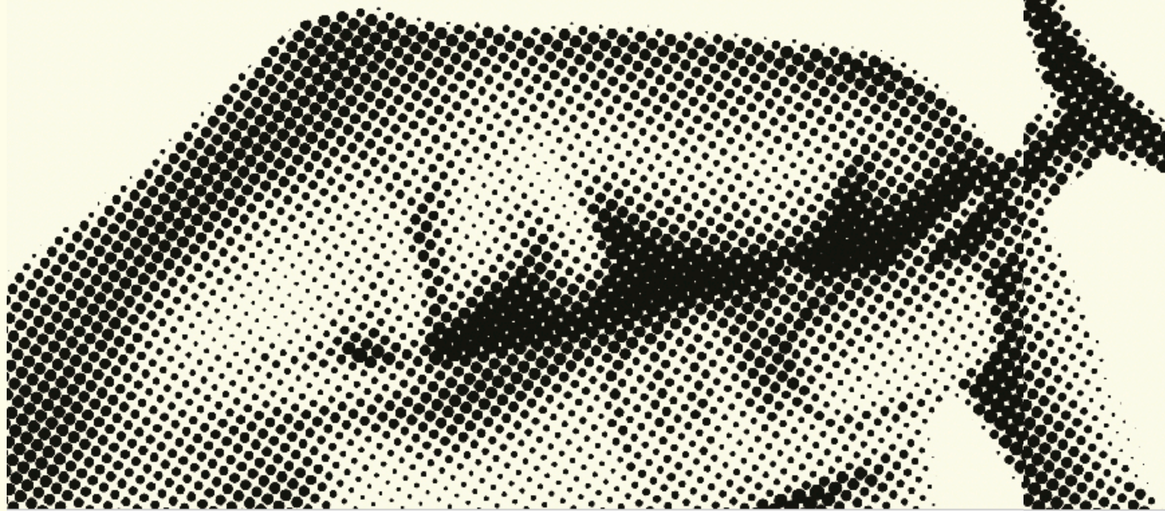
ELEMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

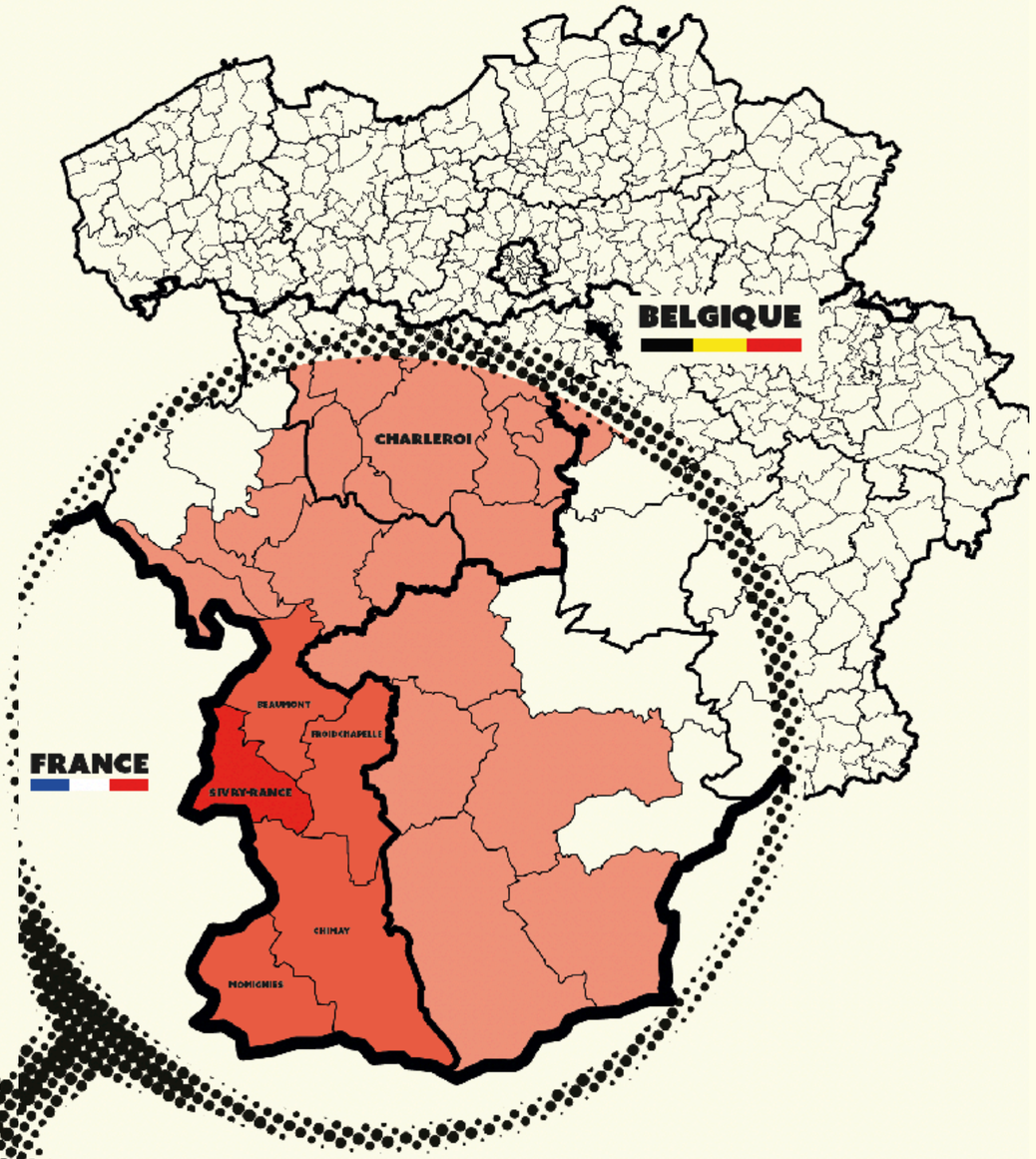


Carte topographique

HEU ...
C'EST OÙ SIVRY-RANCE ?!

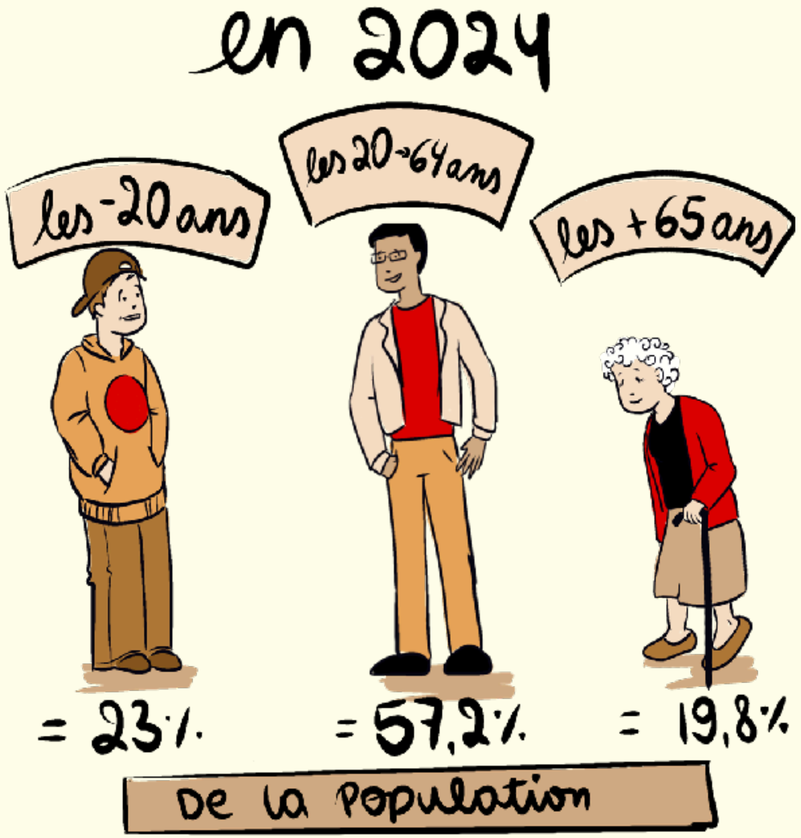
EN BELGIQUE,
EN WALLONIE,
DANS LE SUD DE LA PROVINCE DE HAINAUT, UNE COMMUNE RURALE «ENCLAVÉE» DANS LA FRANCE !

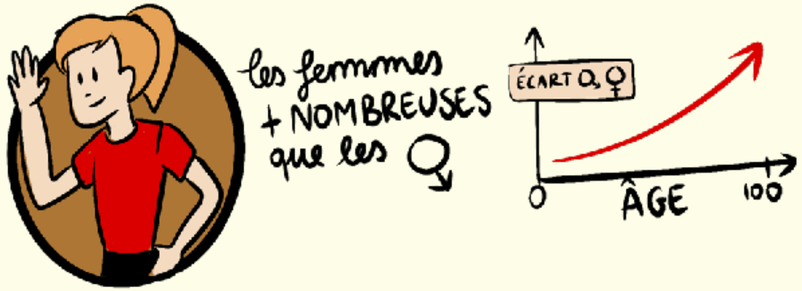


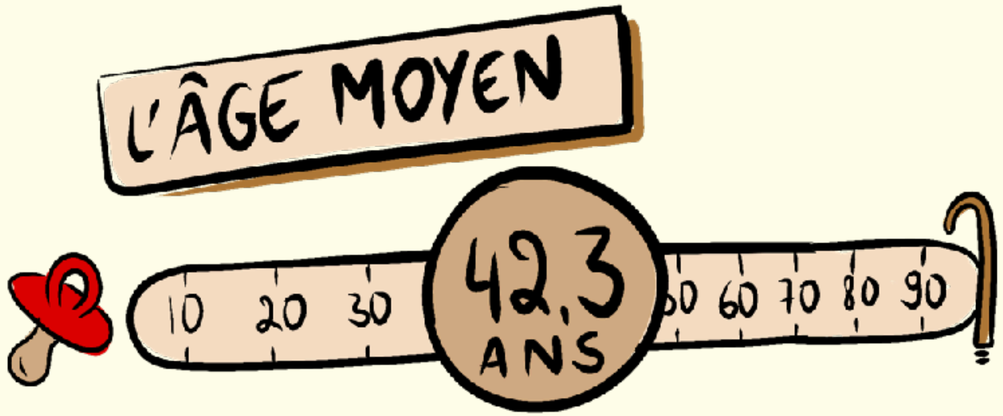


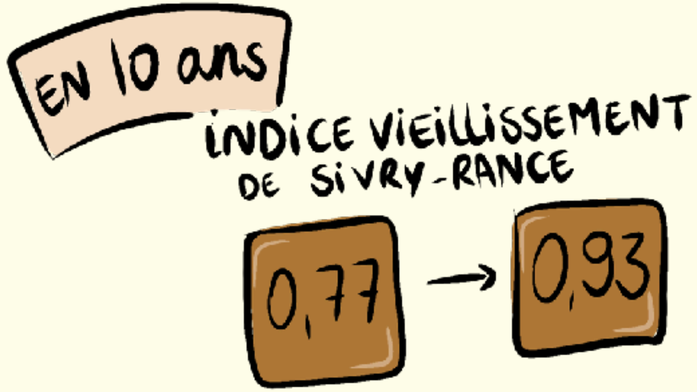
CHARLEROI MÉTROPOLE (30 COMMUNES)

BOTTE DU HAINAUT (5 COMMUNES)

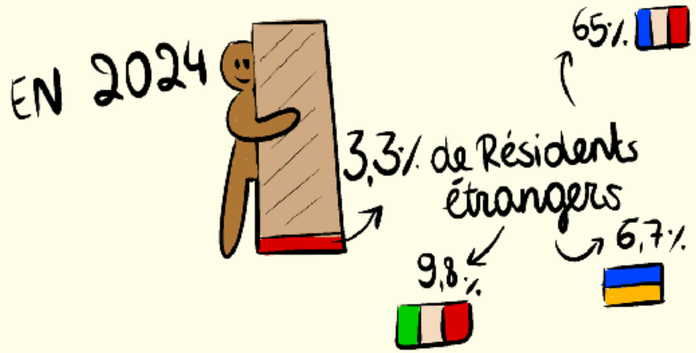








Cela signifie que pour 100 jeunes de moins de 20 ans on compte 93 personnes âgées de 65 ans et plus. Le vieillissement de sa population est donc progressif.



BIENVENUE au Centre culturel



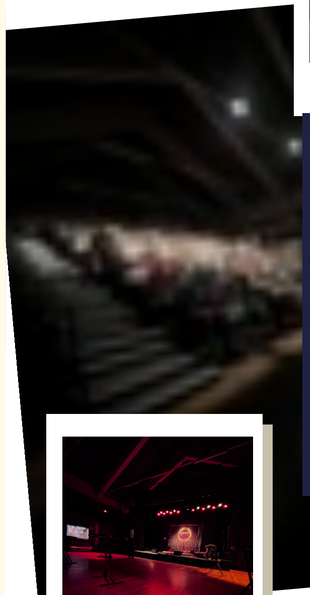
Le bâtiment
occupé par le Centre culturel
Chemin des Amours 1, Sivry



Les bureaux
1 bureau d'accueil
3 bureaux à l'étage
(animation - administratif
et direction)

1 loge technique
et une pièce d'archives





Les salles
La salle polyvalente
de 344 m² avec des gradins amovibles de 214 places. Un écran , un projecteur des perches pour l'équipement son et lumière et sa régie technique..
elle est également utilisée par les écoles de l'entité et mise en location par la commune pour des évenements privés



la salle dite «La Bibliothèque»
1 autre salle à l'étage de 84,6m²
utilisée pour des ateliers créatifs, stages et conférences, expos photos



La cafétéria
de 90m² et son bar

1971
Syndicat d'initiative

1973
1ère analyse sociopolitique fine

1975
ASBL Terre Chevrotine
= *ASBL au sens de la Loi de 1921*

2013
Nouveau décret relatif aux Centres culturels

2019
Dépôt du contrat-programme
«Culture en campagne»

2020
PANDÉMIE COVID 19
La culture n'est plus si essentielle ...

2021
Reconnaissance du Centre culturel et de son projet culturel par la Fédération Wallonie-Bruxelles
« Culture en campagne»

Janvier 2023
Changement d'équipe

Octobre 2023
Reprise des Conseils d'orientation, on relance la boucle procédurale
et on interroge la population !

2024
Analyse partagée et auto-évaluation

2025
50 ANS !
Dépôt du nouveau *contrat-programme*

2027
Reconnaissance ?





Les infrastructures communales également utilisées par le Centre culturel









LES INSTITUTIONS CULTURELLES

- UN CENTRE CULTUREL CCLSR
- LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE
- LE MUSÉE DU MARBRE MAGMA
- LE CENTRE DE DÉPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR CPDA
- L'ESPACE NATURE DE LA BOTTE DU HAINAUT ENBH

LES SERVICES PUBLICS

- L'ADMINISTRATION COMMUNALE ACSR
- PLAN DE COHÉSION SOCIALE PCS
- AMO OXYJEUNES
- AGENCE DE DÉVELOPEMENT LOCAL ADL
- SIVRY-RANCE PROMOTION SRP
- UNE CRÈCHE «LA CHENILLE»
- LES « PETITS PAS DE LA BOTTE »
 Service d'accueillantes d'enfants
- ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EPN
- DES SALLES COMMUNALES
- HALL SPORTIF OMNISPORTS
- ACCUEIL TEMPS LIBRE ATL
- UNE MAISON COMMUNAUTAIRE
 pour personnes âgées

ENSEIGNEMENT

- 5 ÉCOLES FONDAMENTALES
- 1 ÉCOLE SECONDAIRE TECHNIQUE ITCF
 Institut Technique David Lachman
- 1 ÉCOLE DE PROMOTION SOCIALE
- 1 CENTRE D'ÉDUCATION ET FORMATION EN ALTERNANCE CEFA
- UNE ACADÉMIE DE MUSIQUE ET DE DANSE ADH

LES AIDES ET SOINS AUX PERSONNES

- CENTRE ANDRÉ FOCANT
 Foyer de vie pour autistes adultes
- FOYER LE PETIT POUCET
 Accompagnement de personnes en situation de handicap
- LE TOUVENT
 Résidence pour personnes âgées

LES MOUVEMENTS DE JEUNESSES

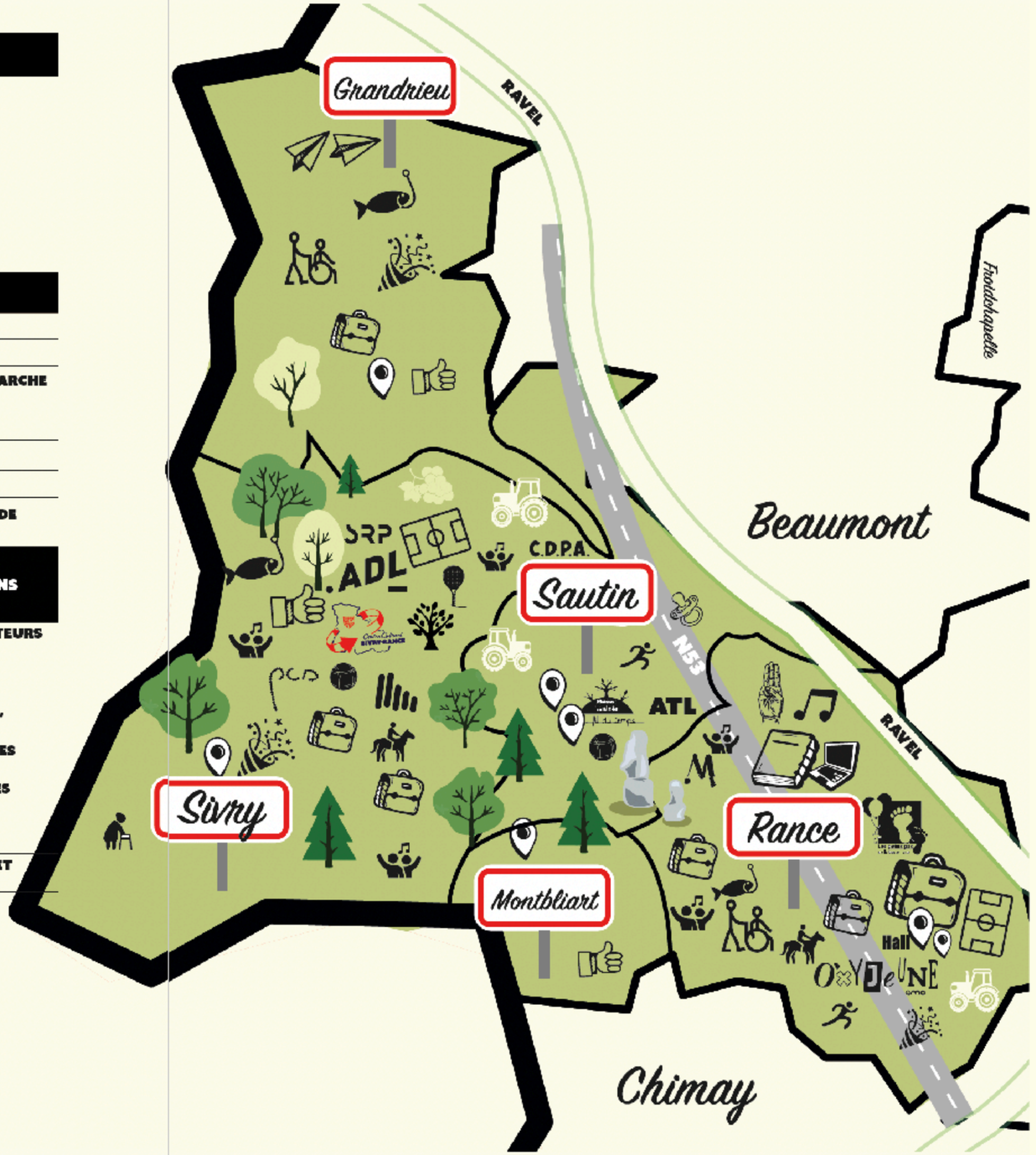
- UNITÉ SCOUT À RANCE
- JEUNESSE DE MONTBLIART
- JEUNESSE DE GRANDIEU
- JEUNESSE DE SIVRY
- JEUNESSE DE SAUTIN
- DES COMITÉS FESTIFS

DE NOMBREUX CLUBS SPORTIFS !

- 2 CLUBS TENNIS DE TABLE
- 2 CENTRES ÉQUESTRES
- CLUBS DE COURSE À PIED ET MARCHE
- 2 CLUBS DE PÉTANQUE
- 3 SOCIÉTÉS DE PÊCHE
- 2 CLUBS DE FOOTBALL
- 1 CLUB DE TENNIS ET UN CLUB DE PADDLE

DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS

- DES CLUBS AUTOMOBILES ET D'AMATEURS DE VÉHICULES
- 1 CLUB D'AÉROMODÉLISME
- DES ASSOCIATIONS MUSICALES,
- DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES
- DES CHORALES ET DES FANFARES
- DES ASSOCIATIONS ARTISTIQUES ET ATELIERS
- DES ASSOCIATIONS AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTALES
- DES ASSOCIATIONS ET AMICALES POUR LES PERSONNES PENSIONNÉES
- DES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES ET D'AIDE
- ET BIEN D'AUTRES !



CHIFFRES - CLES

Equipe professionnelle composée de 7 personnes

- 3 animatrices
- 2 secrétaires
- 1 ouvrier
- 1 directeur

6 animateurs/trices d'ateliers

33 membres au Conseil d'orientation

12 membres consultatifs

21 membres effectifs

12 membres pour l'organe d'administration

- 6 membres de la chambre publique
- 6 membres de la chambre privée

90 associations membres de l'AG

8 personnes physiques membres de l'AG

11 représentants de la chambre publique à l'AG

Administratif



ANGÉLIQUE WILLOT

Comptabilité, ressources humaines, RGPD, secrétariat



ELLI CHRISTOPOULOS

Ressources humaines, secrétariat et recherche de subsides



RÉGIS CAMBRON

Direction, gestion et programmation

Direction



LAURENT GUEUR

Gestion technique et logistique

Technique

L'équipe d'animation



MEGHAN SCHIETECATTE

Spécialités :
Association, jeunesse, programmation tout public

VÉRONIQUE RIEZ

Spécialités :
Coopération, PECA, scolaire, Conseil d'orientation





MARINE JONNIAUX

Spécialités :
Communication, cinéma, arts plastique, programmation scolaire



CÉLINE COWEZ

Spécialités :
Recherche enjeu jeunesse, suivi de la rédaction du contrat-programme

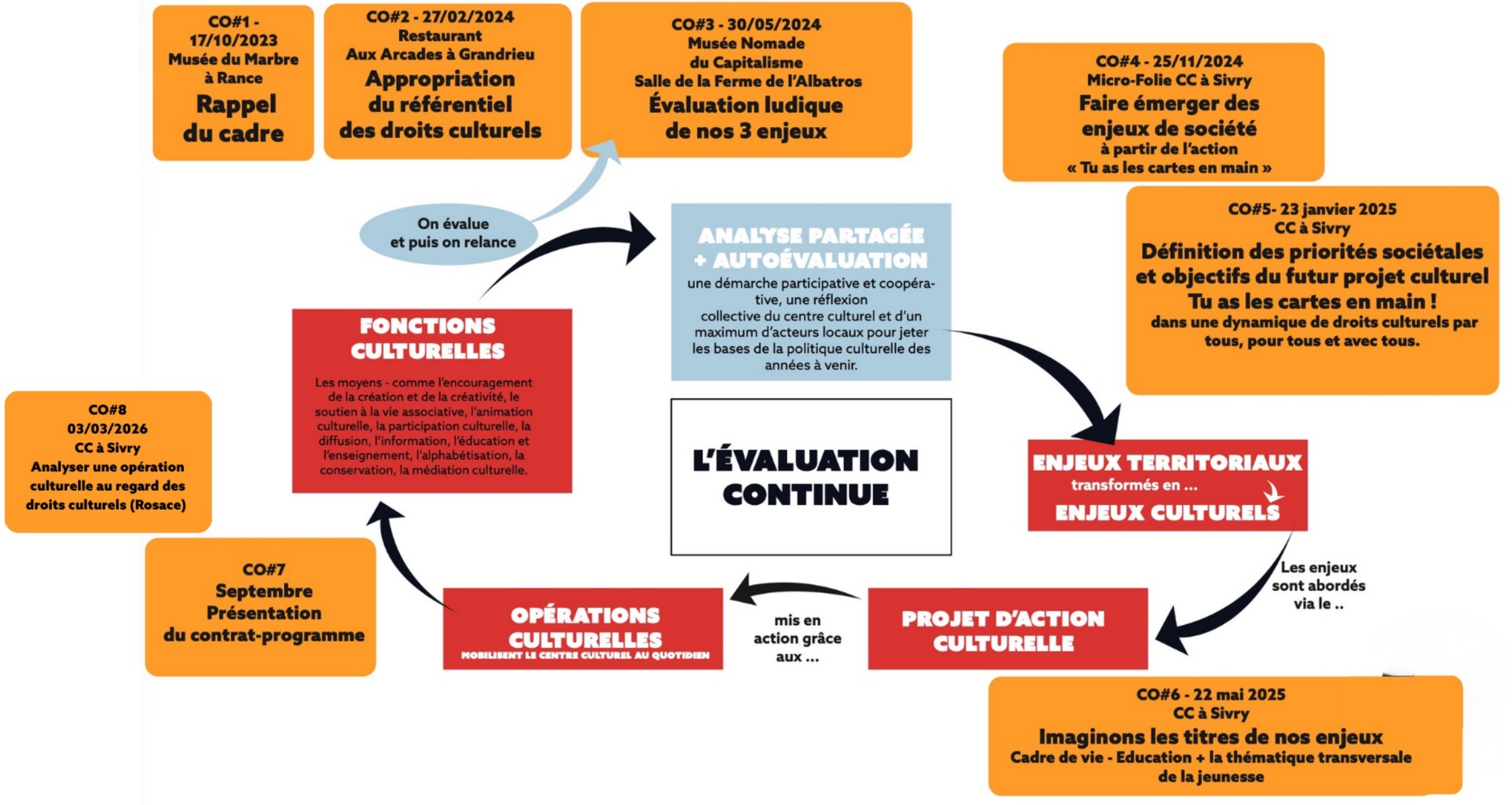


XCEL

Responsable bien-être du personnel et du public

LA BOUCLE PROCÉDURALE

Pour être reconnus et donc bénéficier de la subvention de la FWB, les centres culturels doivent suivre une procédure (ou manière de travailler) fixée par le décret de 2013.



PARTIE 2

ACTION CULTURELLE

- AUTOÉVALUATION -

Carte sur le passé

La carte chance du Monopoly

Cette carte symbolise le moment stratégique de recul, où l'on choisit de faire le point sur ses actions passées avant de poursuivre la partie.

Dans le contexte du Centre culturel, elle représente l'étape d'autoévaluation : un arrêt volontaire, lucide et constructif, pour observer le chemin parcouru, identifier les réussites, les fragilités, et ajuster la trajectoire.



Vivre ensemble

«Le goût des autres» -
Film d'Agnès Jaoui, 2000

Nos territoires ruraux et les habitants qui y vivent sont en constante évolution. Une certaine forme de délitement des valeurs s'opère lentement et subtilement : incivisme, intolérance, perte de la fibre sociale, repli sur soi, ...

Le Centre culturel travaille l'enjeu du vivre ensemble en favorisant l'altruisme, la convivialité, l'empathie, l'entraide et le respect.

Pour mieux se connaître, se comprendre et finalement mieux vivre.

Education

«La tête en friche» -
Film de Jean Becker, 2010

Approfondir les dimensions de responsabilité, d'instruction et d'esprit critique par l'éveil à la citoyenneté et à l'exercice démocratique, en suscitant le dialogue, la transmission et le débat.

Le Centre culturel, lieu de conscientisation, d'émancipation et d'épanouissement.

Rapport au travail

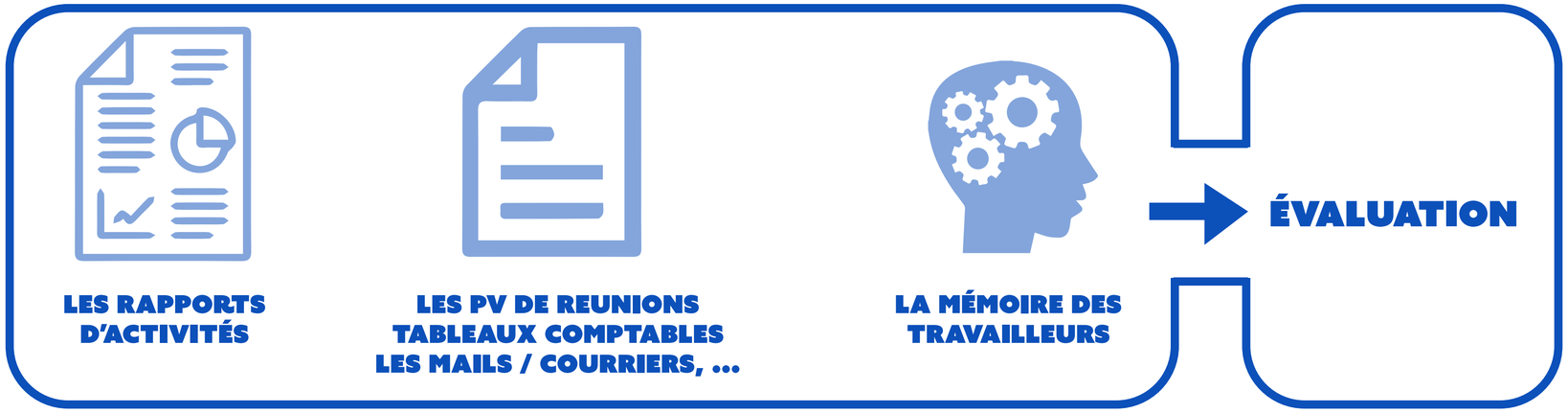
«Le salaire de la peur» -
Film d'Henri-Georges Clouzot, 1953

Les inégalités culturelles et sociales ont tendance à s'accentuer. Les perspectives d'avenir sont de moins en moins sûres.

Précarité, mal-être, restructurations sont autant d'entraves à l'épanouissement économique et social des individus.

Le Centre culturel privilégiera la médiation, la valorisation et l'innovation, afin que chacun puisse trouver sa place dans un monde plus juste et solidaire.

EVALUER
DIFFÉRENTS POINTS DE VUE, EXPRIMÉS PAR DIFFÉRENTES PERSONNES



DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE
(ARTISTES, ASSOCIATIONS, ..)

PARTENAIRES EXPÉRIMENTÉS
(GAL DE BOTTE - FRW - ADL - ...)

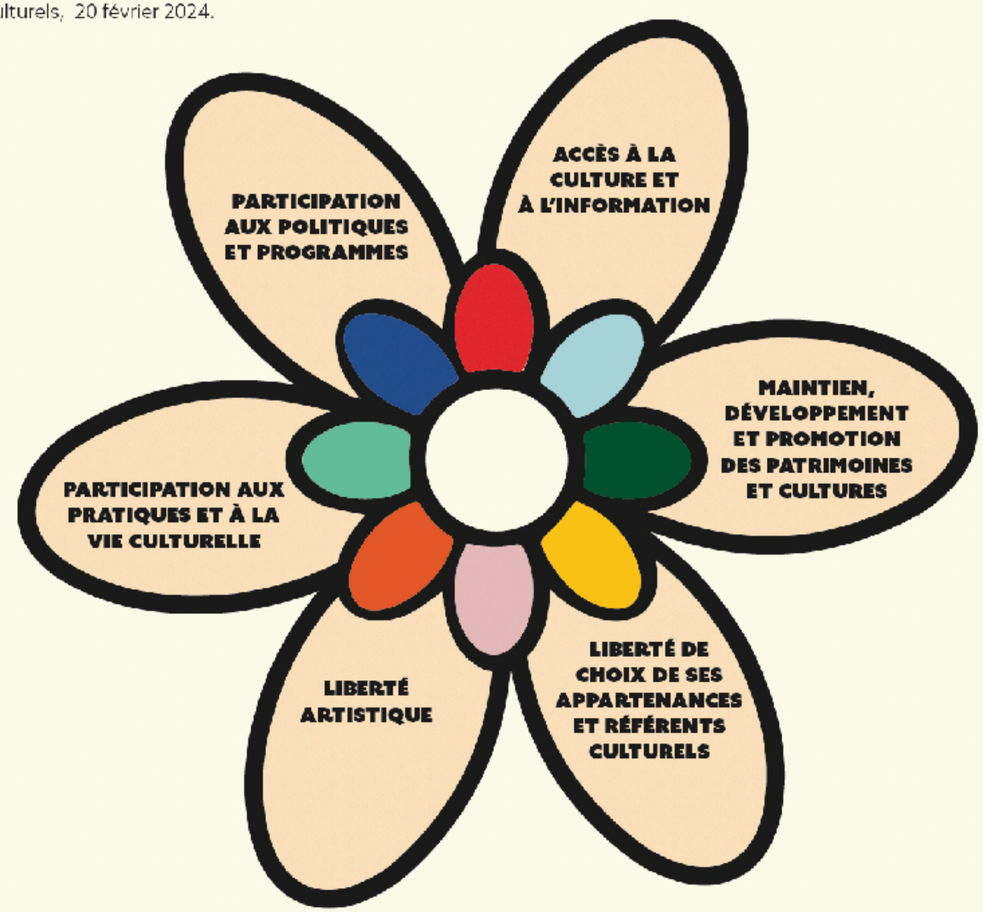
LES INSTANCES DU CENTRE CULTUREL
(AG + CA + BUREAU ET CO)

LES GENS DU TERRITOIRE QUE L'ON QUESTIONNE VIA DES QUESTIONNAIRES, LES RÉSEAUX SOCIAUX, EN MÊME TEMPS QUE L'ANALYSE

Centre Culturel SIVRY-RANCE

Mise en dialogue des 8 droits identifiés dans la Déclaration de Fribourg avec le Décret 2013 des centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Questions extraites du carnet avec les droits reçu lors de la journée publique de la Plateforme d'observation des Droits Culturels organisée par Culture & Démocratie asbl, à la Maison du Peuple de Saint-Gilles : Travailler avec les droits culturels, 20 février 2024.



Identité

Choisir et respecter son identité culturelle.

Chaque personne peut définir et exprimer sa singularité, chacun peut tout au long de sa vie construire sa représentation du monde et son rapport aux autres, chaque personne peut choisir et cultiver ses références culturelles.

- La pratique est-elle discriminante ? Qui est discriminé ? Qui est valorisé ? Pourquoi ?
- Quels sont les freins à l'expression des personnes ?
- La pratique encourage-t-elle les personnes impliquées à choisir et à agir en fonction de leurs valeurs propres, leurs convictions et croyances ?

Diversité

Connaître et respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures.

Sans diversité, aucune liberté de choisir ses références n'est possible. Cultiver ses connaissances des cultures, en valorisant la diversité comme une richesse.

- La pratique offre-t-elle des possibilités pour aller plus loin dans la connaissance de sa propre culture et de celles des autres ?
- Crée-t-elle des espace de croisement, de dialogue ?
- Permet-elle de mobiliser une diversité de ressources (valeurs, savoirs, manières de faire,...) ?

Patrimoine

Accéder aux patrimoines culturels. Exprimer, partager et transmettre des héritages.

Les personnes partagent de nombreuses références culturelles qui les relient les unes aux autres et leur permettent de construire un récit et des objectifs communs. Il y a plusieurs formes de communautés: familiale, professionnelle, linguistique, religieuse, artistique, savante, de loisirs, politique,...

- Qui est légitime pour décider ce qui fait patrimoine ?
- Quels sont les freins et les leviers à l'accès aux ressources patrimoniales ?
- (Comment) la pratique encourage-t-elle à «faire patrimoine» ?
- Valorise-t-elle une diversité de modes de transmission des héritages ?
- La pratique s'inscrit-elle dans l'un ou l'autre patrimoine ?
- Produit-elle des traces qui permettent de la poursuivre ?

Éducation et formation

S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles.

Besoin des personnes d'approfondir leurs savoirs et d'en acquérir d'autres, afin de pouvoir continuer à se développer. Favoriser le développement et l'échange des savoirs et des savoir-faire.

Cultiver la pluralité des connaissances, de compétences et d'intelligences via une diversité d'approches pédagogiques.

Formation continue des professionnels.

- En quoi la pratique contribue-t-elle au partage des savoirs ? Nos méthodes sont-elles multiples et diversifiées ?
- Qui apprend à qui ? De qui ?
- Valorise-t-on les apprentissages des personnes impliquées ?
- De quels savoirs et savoir-faire avons-nous besoin pour mener à bien la pratique ?

Participation

Participer à la vie culturelle.

Chaque personne a le droit de participer librement à la vie culturelle : garantir l'accès à ces espaces à toutes et tous et que chacun puisse être acteur de ce qui s'y joue (intelligence collective).

- Dans la pratique, où sont les endroits de participation ? Comment : suggestions, contributions, imprévus ?
- Qui est là ? Qui est absent ? Qui se sent légitime ? Qui est valorisé ? Pourquoi ? Quelles capacités sont attendues et reconnues ?

Communauté

Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles.

Les personnes partagent de nombreuses références culturelles qui les relient les unes aux autres et leur permettent de construire un récit et des objectifs communs. Il y a plusieurs formes de communautés: familiale, professionnelle, linguistique, religieuse, artistique, savante, de loisirs, politique,...

- Dans le développement de notre action, quelles sont les communautés en présence ?
- Comment les avons-nous identifiées ?
- Peut-on y entrer et en sortir librement ?
- La pratique contribue-t-elle à créer du sens commun pour les participants : comment s'appuie-t-elle sur elle ?
- Participe-t-elle à leur construction ou leur reconstruction ?

Information et communication

Participer à une information adéquate.

S'informer et informer.

Garantir à chacun la possibilité de produire et d'accéder à des informations de qualité (contenus, formes, modalités), d'approfondir et de partager des savoirs (mise en circulation, évolution). Liberté d'opinion et d'expression.

- Emetteur : quelles sont les informations produites dans la pratique ? Comment sont-elles diffusées ? Par qui ?
- En quoi la pratique permet ou encourage-t-elle les personnes à être productrices d'informations ?
- Récepteur : Qui a accès à l'information ?

Coopération

Participer au développement de coopérations culturelles et donc au développement du territoire.

Chaque personne a la possibilité d'être acteur et producteur de sens dans les pratiques culturelles : gestion collective des actions et projets.

Se questionner sur nos manières de coopérer, d'opérer ensemble, au sein de nos équipes, groupes de travail, partenariats et autres collectifs.

- Comment travaille-t-on ensemble ?
- Quel est le cadre de conduite ?
- Où et comment sont prises les décisions ? Par qui ?
- Les conditions de gestion de la pratique sont-elles démocratiques pour que chacun puisse prendre sa place ? Quels sont les partenariats mis en place ?
- Quelles sont les contributions apportées par chacun ?
- Qui est absent ?

ACCÈS À LA CULTURE ET À L'INFORMATION







PARTICIPATION AUX PRATIQUES ET À LA VIE CULTURELLE

REPAIR CAFÉ

«RÉPARONS ENSEMBLE»





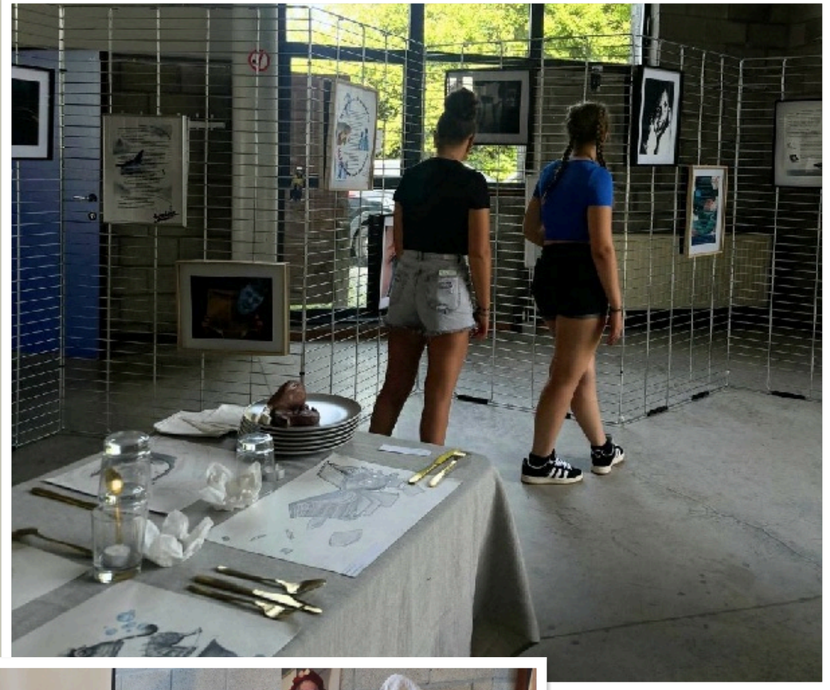


LIBERTÉ ARTISTIQUE





MAINTIEN, DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DES PATRIMOINES ET DES CULTURES







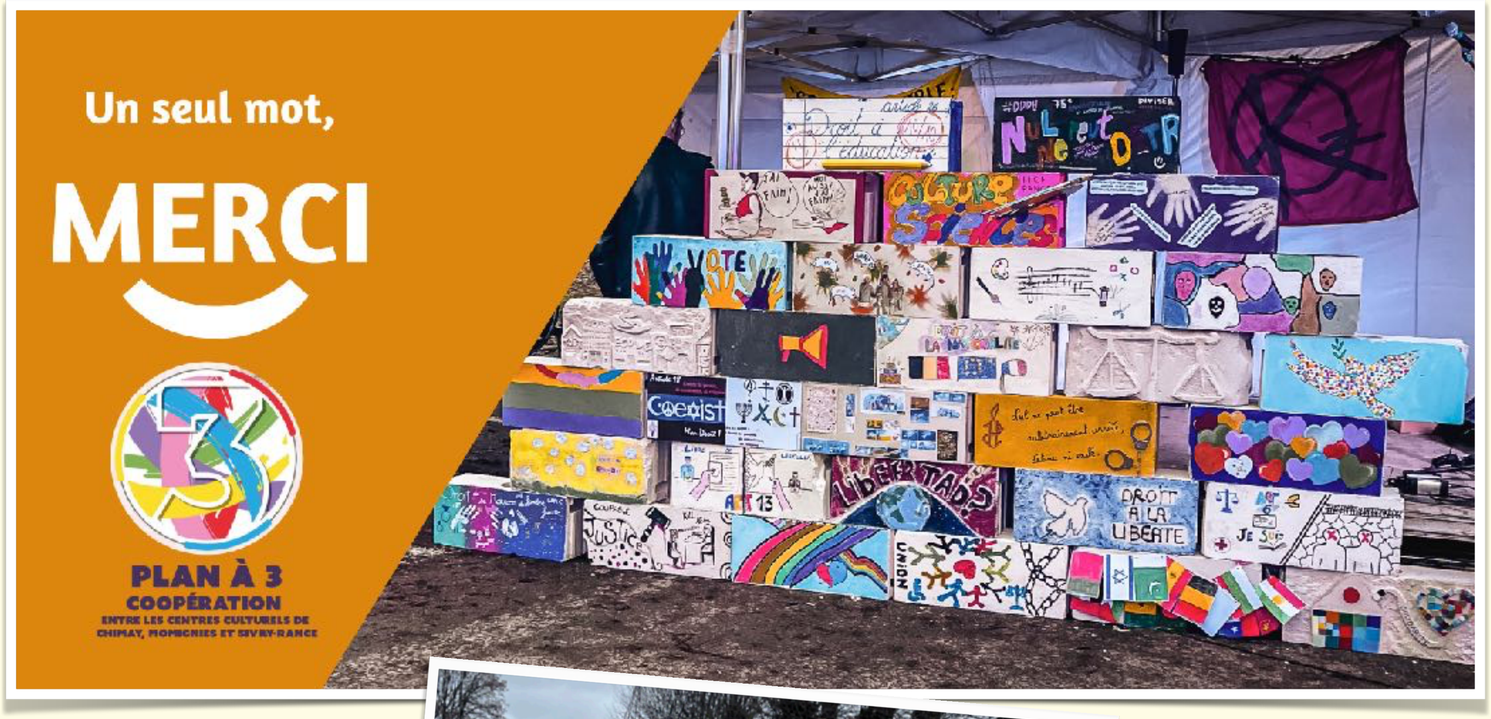
LIBERTÉ DE CHOIX DE SES APPARTENANCES ET RÉFÉRENTS CULTURELS







PARTICIPATION AUX POLITIQUES ET PROGRAMMES





Conclusion transversale

Le Centre culturel de Sivry-Rance, à travers le programme ***Culture en campagne***, a **consolidé son rôle de moteur culturel territorial** en ancrant ses actions autour de **valeurs fortes** : la participation citoyenne, la solidarité, la diversité culturelle et l'éducation populaire.

Chaque projet, même ceux qui **n'ont pas abouti sous leur forme initiale** – comme le salon de l'emploi ou la ludothèque – a nourri une **réflexion collective essentielle**, en lien avec les trois enjeux du contrat-programme : **vivre ensemble, éducation et rapport au travail**. Tous ont été conçus dans **une logique de co-construction avec les citoyens et les associations**, afin de faire émerger **des projets souples, évolutifs et en phase avec les réalités du territoire.**

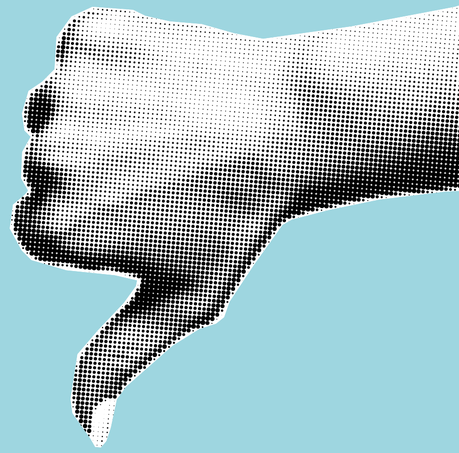
Le **rôle du Centre culturel** s'affirme ainsi pleinement : **accompagner, relier, catalyser les dynamiques locales**, pour permettre à chaque entité de faire vivre une culture qui lui ressemble. Dans cette perspective, l'essoufflement progressif de certains dispositifs comme l'ELPE s'explique aussi par **l'essor d'une offre associative florissante**, que le Centre soutient et valorise activement.

Cette dynamique témoigne à la fois de **la vitalité du tissu local** et du **rôle structurant que joue le Centre culturel en arrière-plan** : facilitateur, ressource, garant d'une cohérence territoriale dans l'action culturelle.

Les **forces structurelles** du Centre – ancrage local, accessibilité, capacité de co-construction, expertise, compétences professionnelles – alliées aux **opportunités de coopération** permettent de compenser les freins structurels tels que la mobilité, les contraintes budgétaires ou les difficultés de fidélisation. Pour amplifier cet impact, il est essentiel de **renforcer la stratégie de communication**, de **transversaliser la question de la jeunesse**, et de **poursuivre la diversification des partenariats**.



CONCLUSIONS DE L'AUTO-ÉVALUATION LE SWOT



+ FORCES
interne, positif

Co-construction solide avec le tissu associatif local, créant une synergie précieuse entre acteurs culturels, sociaux et citoyens.

Position centrale dans la vie locale : carrefour culturel pour les habitants et les associations, offrant un lieu adapté, équipé et reconnu.

Diversité des projets culturels : art, patrimoine, éducation, diffusion, éducation permanente… reflétant une approche ouverte et inclusive.

Accessibilité financière : maintien de tarifs bas, gratuité pour les scolaires et soutien aux associations via la gratuité.

Souplesse de l'équipe et capacité de renouvellement : les changements internes ont permis l'émergence de nouvelles dynamiques.

Reconnaissance des droits culturels comme fil conducteur : diversité des expressions, accès à la culture, participation citoyenne.

Succès ponctuels significatifs démontrant la capacité de mobilisation locale.

OPPORTUNITÉS
externe, positif

Renforcement des partenariats territoriaux avec les écoles, bibliothèques, académies, maisons de jeunes, musées, etc.

Évolution des attentes sociétales vers des lieux culturels plus humains, accessibles, partagés, ancrés : le Centre est bien placé pour y répondre.

Développement du numérique culturel (capsules vidéo, médias sociaux) comme levier de médiation et de communication.

Élargissement de la co-construction : vers des publics plus jeunes, des artistes en résidence, des acteurs économiques locaux.

Émergence d'une culture écologique et participative : synergies possibles avec les projets nature/patrimoine déjà en place.

Nouveaux financements ou appels à projets européens/ transfrontaliers (Interreg, PECA, soutien aux jeunes en milieu rural…).

− FAIBLESSES
interne, négatif

Visibilité inégale des projets : certains sont bien relayés, d'autres passent inaperçus.

Difficulté de fidélisation du public, notamment les jeunes et certains publics éloignés (malgré des projets pilotes intéressants).

Capacité limitée de la salle (214 places) : frein à la programmation de spectacles d'envergure ou à large jauge.

Mobilité rurale : obstacle majeur pour la fréquentation, notamment pour les publics sans véhicule ou dans les villages plus isolés.

Projets interrompus ou non pérennisés à cause de ruptures dans les équipes (fragilité humaine des projets trop personnalisés).

Manque de stratégie transversale forte autour de la jeunesse : actions éparses, sans dynamique continue.

MENACES
externe, négatif

Contexte budgétaire tendu, tant au niveau local que régional : baisse de subventions, pression sur les dépenses culturelles.

Évolution des habitudes culturelles post-COVID : culture consommée à domicile, désaffection des lieux physiques.

Vieillissement du tissu associatif et baisse du bénévolat : fragilise les dynamiques de coopération à moyen terme.

Concurrence d'événements extérieurs mieux dotés ou plus centralisés, attirant une partie du public potentiel.

Fragilité du lien au territoire si la mobilité n'est pas compensée par des actions décentralisées ou des relais locaux actifs.